

Amis triathlètes,

Vous avez adhéré au Club SHT pour la saison 2022-2023.



Vous êtes invités à prendre votre licence pour la prochaine saison en allant sur le site de la FFTRI, en utilisant la procédure suivante :

- 1) Aller sur <https://espacetri.fftri.com>
- 2) Si vous renouveler votre licence, cliquer sur **Se connecter** (avec vos identifiants).  
Si vous êtes nouveau licencié à la FFTRI, cliquer sur **Se licencier** (Ligue Pays de La Loire)
- 3) Remplir votre demande de licence en répondant aux différents questionnaires.

- Le nom du club est : « CLUB SAINT HERBLAIN TRIATHLON ».

- Type de Licence : Loisirs ou Compétitions (la licence loisirs est à 22 euros, la licence compétition à 90 euros environ) + Assurance souhaitée.

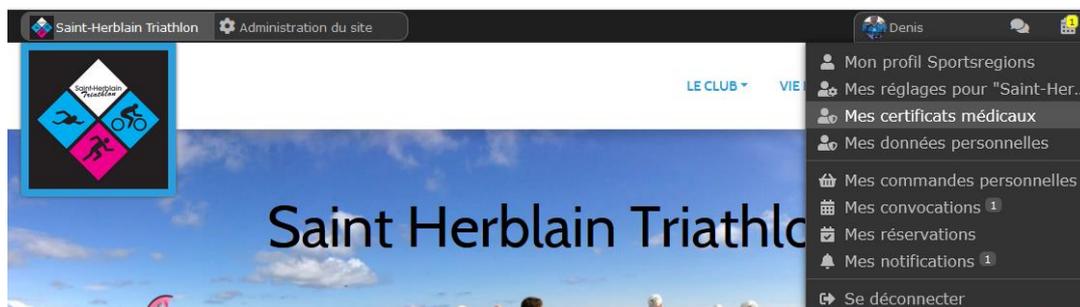
*Le paiement se fera via un paiement en ligne en octobre sur le site du club, avant l'AG.*

- 4) Enregistrez votre demande et conservez-la, elle sera à remettre au club lors de l'AG.
- 5) Si vous êtes déjà licenciés dans un autre club, merci d'enregistrer votre demande avec le nouveau nom de club (SHT).  
*Vous aurez 20 euros à régler à la FFtri (en ligne), pour les frais de transfert de club.*
- 6) Concernant le certificat médical :

Pour les nouveaux : vous devez nous transmettre le formulaire envoyé complété par votre médecin avant le 12 septembre (vous devez avoir un certificat médical pour participer aux entraînements)

Pour les anciens, vous pouvez vérifier sa validité sur le site du club

<https://www.saintherblaintriathlon.fr/> depuis votre espace dans « Mes certificats médicaux », et ainsi savoir si vous devez nous en fournir un à jour.



**Vous devez avoir effectué ces démarches avant de participer à tout entraînement, merci !**

Bienvenue au Club !

Sportivement,

Le bureau du Saint Herblain Triathlon